

RAPPORT
A M. Le Préfet des Ardennes
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1944-1945

PAR
M.G. ROBERT

ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

//////////
M.G
//////////

CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX,
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves
1944-1945

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
Exercice 1944-1945

Le Ministre de l'Education nationale à Monsieur le Préfet des Ardennes

M. Robert, faisant fonction d'archiviste en chef de votre département vous a adressé, le 20 mars dernier, son rapport sur l'activité de son service au cours de l'année 1944.

J'ai examiné la copie de ce rapport. Il ressort que la tâche à accomplir dans les années qui viennent est très importante et nécessitera de la part du chef des services des archives de l'activité et de l'autorité. Il lui faudra trouver un local, l'aménager et faire rentrer la partie des archives évacuée depuis 1939. Je compte sur M. Robinet, prisonnier rapatrié, récemment nommé archiviste en chef des Ardennes, pour mener à bien cette œuvre. Je vous demande de l'appuyer de votre haute autorité, dans ce travail de reconstruction et de réorganisation.

Le Directeur des Archives de France

Le Préfet des Ardennes à Monsieur l'Archiviste Départemental,

L'article 56, § 1er de la loi du 10 août 1871 prescrit que lors de la seconde session, il doit être rendu compte au Conseil Général, par un rapport spécial, de l'état de différents services.

Une décision gouvernementale ayant en principe fixé aux 23 et 30 septembre 1945 les élections cantonales, il y a lieu d'envisager la convocation de la future Assemblée départementale des Ardennes pour la première quinzaine du mois d'Octobre.

J'ai l'honneur de vous prier en conséquence de me faire parvenir pour le 6 Août prochain, terme de rigueur, un compte-rendu sur le fonctionnement de vos services au cours de l'année écoulée.

La nécessité d'observer ce délai s'impose du fait que les imprimeries locales disposent de moyens limités pour procéder, conformément aux dispositions de l'article 56 susvisé, à l'impression du rapport présenté pour votre service indépendamment de celui que vous aurez à établir à une date que je vous indiquerai ultérieurement en ce qui concerne les affaires à soumettre à la prochaine session budgétaire.

Le rapport qui vous est demandé devra conserver son caractère de compte-rendu et ne contenir aucune proposition sur laquelle l'Assemblée devrait statuer ou même simplement émettre un avis.

Il devra, en outre, en raison de l'extrême pénurie de papier, être rédigé sommairement, en évitant dans toute la mesure du possible d'une part, d'y traiter des sujets ne présentant qu'un intérêt secondaire et d'autre part, d'y inclure des tableaux dont l'impression se révèle particulièrement onéreuse.

Le Préfet

G. Nestel

Local

Je signale que le local actuel est devenu tout à fait insuffisant. J'envisage dans un avenir très rapproché, avec M. l'Architecte départemental, l'obtention d'un autre local plus grand, prêt à emménager ce qui est ici, à recevoir d'autres versements importants ainsi que la possibilité d'accroître la Bibliothèque et le retour dans un délai proche, des archives anciennes évacuées depuis 1939 en Vendée.

Crédits

Le crédit affecté aux dépenses diverses du service, Chap. XVI, art. 2 du budget départemental est pour 1945 de12500 Frs

Personnel

M.M. Didion J.R et Gude Lucien assurent régulièrement le service. Ils ont en mai 1944, avec l'aide d'un camion pu évacuer au Waridon toute la nouvelle bibliothèque, les archives de la Chefferie du génie, les archives courantes du service et tous les dons et achats. Le rapatriement qui, fin septembre 1944, s'est effectué de même. Les frais ont été payés sur le chapitre 16 art. 2 Depuis le travail a repris normalement son cours.

Versement

19 janvier 1944 : 2^e Division ; 4^e bureau : A.M.G. sourds-muets, aveugles 1922-1940 ; 9 liasses.

10 février 1944 : Cabinet du Préfet : affaires diverses de l'occupation 1941-1942 ; 19 liasses.

24 octobre 1944 : Service d'apurement des dommages de guerre de 1914-1918.

Dossiers des comptes fractionnés des sinistrés ; dossiers apurés mais pouvant être consultés à chaque instant pour successions, etc.

Dossiers des coopératives et correspondances relatives.

Dossiers du personnel depuis 1919 et de la comptabilité.

Dossiers comptes provisoires sinistrés.

Répertoires d'évaluation de comptes et dossiers devant passer à la Commission Supérieure.

Dossier du service courant, produits finis de coopératives non dissoutes.

Dossiers des emprunts par annuité depuis 1925 ;

Dossiers d'évaluation des sinistrés venant des tribunaux dissouts, avec répertoires manuscrits de 1 à 420.

Dossiers de la Commission Supérieure.

Contentieux, correspondances, etc.

Soit au total : 135874 dossiers ; 989 liasses ; 144 registres et quelques meubles et classeurs.

Plus des spécimens qui ont été prélevés par M. Didion, lors de l'enlèvement des papiers supprimés ; ceux-ci seront classés chronologiquement par suite et mis à la fin du versement lorsqu'il y aura de la place.

Une salle sur 3 a été vidée et le contenu est ici. Les deux autres salles sont fermées à clef ; le contenu est énuméré ci-dessus avec ce que nous avons en dépôt.

Versement très important dont il faudra tenir compte dans le nouveau local, en raison du volume et du poids.

26 octobre 1944 ; 1^{er} Division ; 3^e bureau : dossiers d'étrangers décédés, naturalisés et réintégrés ou repartis dans leur pays 1938-1942 environ 671 dossiers.

31 octobre 1944 ; 2^e Division ; 2^e bureau : budgets primitifs et supplémentaires : 1941-1942 ; 12 liasses.

1^{er} novembre 1944 : Trésorerie Générale ; comptes de gestion des percepteurs ; pièces de recettes et dépenses 1940-1941 : 141 liasses ; et comptes administratifs 1937-1941 ; 306 liasses.

2^e Division ; 4^e Bureau : service des réfugiés ; demandes d'allocations, de secours etc. 1941-1944 ; 96 liasses.

Je crois devoir signaler que du 15 mai au 1^{er} octobre 1944 aucun versement n'a été fait puisque la Préfecture et services et toutes les administrations du Chef-lieu étaient réfugiées au Waridon, à Montcy-Notre-Dame et communes avoisinantes.

Le journal officiel est versé assez régulièrement par le Cabinet du Préfet. Il s'arrête à ce jour au 31 décembre 1943. Là aussi il va falloir envisager un emplacement plus grand en raison de l'année 1944 qui va nous être versé nécessairement. Quelques brochures ont été versées en 1944, elle concerne la propagande allemande pendant l'occupation.

Un versement assez important en cours de classement, provenant du cabinet du Préfet sera inséré au rapport de 1945.

Dons, Acquisitions

Néant.

Bibliothèque historique

Achats à diverses librairies :

Grandjean Georges : *Bayard*.

Jarry (abbé Eugène) : *Monographies provinciales* Tome II Agenais à Bearn.

Meëus (Adrien de) : *Histoire de la Belgique illustrée*.

Mac Donald (Maréchal) : *Souvenirs du Maréchal Mac Donald*.

Chanzy (Général) : *Campagne 1870 ; La 2^e armée de la Loire*.

Meyrac A. : *Villes et villages des Ardennes*.

Carré Jean-Marie : *Histoire d'une division de couverture*.

Aimond Charles : *L'Enigme de Varennes*.

Launay (Louis de) : *Un grand français Monge*.

Martonne (Em. de) : *Géographie physique de la France*.

Van Genepp (Arnold) : *Manuel de folklore français* Tome 3 et 4.

Chansons et Rondes des Ardennes.

Picard Ernest : *1870 Sedan*.

Lombard (Abbé) : *Deux prêtres M. Bihéry et le Chanoine Artus*.

Revue historique du Plateau de Rocroi (N° 1 mars 1923 à N° 103 janv.-fév. 1937).

Rèche Albert : *Vie de Jean Mermoz*.

Nézelof Pierre : *L'Homme de Varenne*.

Charpentier Louis : *Le roman d'une ville d'Ardenne Charleville ; Un rêve à la merci des flots*.

Rogissart Jean : *Roc la Tour*.

Motey (Vicomte du) : *Un héros de la Grande armée Jean Gaspard ; Hulot de Collard (1780-1854)*.

Braibant Marcel : *Les paysans d'aujourd'hui*.

Pinet M.J : *La vie ardente de Gerson*.

Paulet Francis : *En Ardenne sous la botte*.

Nouvelle Revue de Champagne de Brie, Tome 1 (1914) à Tome 15 (1938) ; 15 volumes reliés.

Dupont-Ferrier Gustave : *Les Officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du Moyen-Age.*

Dons à la Bibliothèque par diverses personnes

Le Carnaval et les Feux de Carême en Champagne.

Marion Marcel : *La Vente des biens nationaux pendant la Révolution.*

Guides Cosyn : *Ardennes françaises et belges.*

Poulin A. : *Les Pèlerinages du diocèse de Reims.*

Robert Gaston : *Juniville sous l'Ancien régime.*

Réintégrations ou ouvrages retrouvés (retour de l'exposition de Lille de 1934).

Histoire des vaillans chevaliers Quatre Fils Aymon (ancien numéro de la bibliothèque 6799).

Histoire des Quatre Fils Aymon (ancien numéro de bibliothèque 6214).

Hubert Louis Lucien: *La Renaissance d'un département dévasté.*

En 1944 les numéros sont de 341 à 377.

Communications

a) avec déplacement : Néant

b) sur place : journal officiel 57, recueil des actes administratifs : 93, bibliothèque historique : 15

Un certain nombre de maires ont dû, par notre intermédiaire, compléter leurs collections des actes administratifs

Classement et inventaires

Les versements sont classés avec une certaine difficulté sur les quelques rayons disponibles par ordre, sauf celui du service d'apurement des dommages de guerre qui est sur le plancher faute de place.

Aucun inventaire n'a été publié en 1944.

Vente de papiers

Néant.

Archives communales

Je n'ai pu, en 1944, faute de moyen de transports suffisants ou des événements qui se sont produits de mai à octobre 1944, me rendre dans aucune commune des Ardennes. Je m'efforcerai, cette année, d'utiliser l'horaire restreint de la S.N.C.F. et des autobus pour visiter un certain nombre de communes.

Par correspondance, j'ai pu faire le récolement complet des monuments historiques : meubles ou immeubles classés ou à classer qui m'était demandé par le Ministre et les autorités alliées.

L'Archiviste Départemental

G. ROBERT